AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0423
FR0000120164-FS0181

20 mars 2014

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS

(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 19 mars 2014, la société Manning & Napier Advisors, LLC[1] (290 Woodcliff Drive, Fairport, New York 14450, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 mars 2014, le seuil de 10% du capital de la société COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 18 106 964 actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS représentant autant de droits de vote, soit 10,24% du capital et 9,31% des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS sur le marché.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivant a été effectuée :

 « L'acquisition des titres de la société COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS par Manning & Napier Advisors, LLC s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. Manning & Napier Advisors, LLC n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS, ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

———

[1] Société contrôlée par M. William Manning.
[2] Sur la base d'un capital composé de 176 890 866 actions représentant 194 462 021 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 I du règlement général.